VIDE-GRENIER
GAMBETTA-SANNOIS

Dimanche 18 mai 2025

Ne pas jeter sur la voie publique - Création : ville de Sannois, service communication - 03/2025

RÈGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Dans le cadre de l'organisation du vide-grenier, organisé par le Lions Club de Sannois, Herblay-sur-Seine, La-Frette-sur-Seine, Rive de Seine, le dimanche 18 mai 2025, retrouvez la règlementation de circulation et de stationnement en vigueur.

DU SAMEDI 17 MAI 20H AU DIMANCHE 18 MAI 23H

- Le stationnement sera interdit boulevard Gambetta, de la rue de Cernay à l'avenue de la Sabernaude
- Le stationnement sera interdit rue de Cernay, du boulevard Charles de Gaulle à l'intersection de la rue des Fanouillets dans les deux sens
- Le stationnement sera interdit sur la totalité des places de stationnement de la rue du Bas des Conches

DIMANCHE 18 MAI DE 2H À 23H

- La circulation sera interdite boulevard Gambetta, de la rue de Cernay à l'avenue de la Sabernaude
- La circulation sera interdite rue François Moreels
- La circulation sera interdite rue du Bas des Conches et sur toutes les places de stationnement de cette rue

Merci de votre compréhension.
Vous êtes attendus nombreux et nombreuses au vide-grenier !

SANNOIS
www.ville-sannois.fr